



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le **- 4 MAI 2023**

Monsieur,

Considérant les éléments fournis par mail le 24 avril 2023, il est tenu compte de votre désir de modifier votre demande d'exploitation initiée sur deux forages, par l'exploitation sur un seul forage. L'accord tacite qui vous a été délivré sous le numéro 59-2022-00111 est donc modifié tel que : « exploitation d'un forage d'essai parcelle U167 pour un volume annuel maximum de 139250 m<sup>3</sup> sur la commune de Maurois ». Les conditions émises au courrier du 30 mars 2023 restent inchangées.

Je vous rappelle l'obligation de nous transmettre, selon l'imprimé joint, la date de démarrage de l'exploitation.

L'unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ([ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués .

La Responsable du Service  
Eau Nature et Territoires,

Hélène Solves

Copie au Service Territorial Centre de la DDTM

GAEC DURIEZ  
Monsieur Jean DURIEZ  
6, chaussée de Brunehaut

599802 MAUROIS

Réf. :

**404/PE**

(transmis par mail à [gaec.duriez@gmail.com](mailto:gaec.duriez@gmail.com))

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 xx

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)